



BILLET N° 07/2008

SAVOIR / TRANSMETTRE

Editorial :

Bonne lecture à tous.

Nous attendons toujours avec beaucoup d'intérêt vos articles en nombres et variés sur la fortification en générale.

Bien à vous.

J.M. GRATIANNE

Mise en page :



J.M. GRATIANNE

Disponible actuellement sur simple demande :

- Le Mont CORNILLET
- SPA 1918
- Réflexions et mise au point sur la Ligne Maginot
- Clair de lune à BITCHE (Billet N° 09/2004)
- Exposition de 15 photos du 13 et 14 juillet 2002 à la CASEMATE de MORFONTAINE
- Le Fort de Seclin (Billet N° 10/2004)
- La casemate type 516 (Billet N° 11/2004)
- Obstacles anti-char belges (1940)
- Fortifications de la ville de SOISSONS en 1870 (Billet N° 12/2004)
- Le fromage Suisse a t'il des trous (Billet N° 01/2005)
- L'après 1870, l'armée de la revanche dans nos fortifications. La conscription (Billet N° 02/2005)
- Fort A 570 (Billet N° 03/2005)
- L'après 1870, l'armée de la revanche dans nos fortifications. Le fusil Gras (Billet N° 04/2005)
- Vietnam bunker (Billet N° 05/2005)
- L'après 1870, l'armée de la revanche dans nos fortifications. Les transmissions (Billet N° 06/2005)
- Bases de V1 (Billet N° 07/2005)
- La Ligne Mareth (Billet N° 08/2005)
- La Ligne K.W. (Billet N° 09/2005)
- L'après 1870, l'armée de la revanche dans nos fortifications. Le Génie (Billet N° 10/2005)
- De l'archéologie moderne, sauvetage d'un char FT 17 (Billet N° 11/2005)
- Répression de l'espionnage en 1939 (Billet N° 12/2005)
- Essai sur un élément méconnu de la Ligne Maginot (Billet N°01/2006)
- Die Flaktürme in Berlin 40 / 45 (Billet N°02/2006)
- Projecteur Ligne Maginot
- L'après 1870, l'armée de la revanche dans nos fortifications. L'artillerie (Billet N°03/2006)
- LE QUARTIER GENERAL ALLEMAND DE ZOSEN-WUNSDORF (Billet N°04/2006)
- TOURELLE GALOPIN POUR DEUX CANONS DE 155 L Modèle 1890 (Billet N°05/2006)
- SITE DE MOULIN S/S TOUVENT (Billet N°06/2006)
- Les ouvrages minés sur le territoire suisse (Billet N°07/2006) .
- L'après 1870, l'armée de la revanche dans nos fortifications. La formation, la vie du soldat en caserne (Billet N°08/2006)
- Casemate Sud du MOTTENBERG (Billet N° 09/2006)
- Le CANON-REVOLVER de flanquement HOTCHKISS MDLE 1879 (Billet N°10/2006)
- L'épée, le bouclier et la République Française (Billet N°10A/2006)

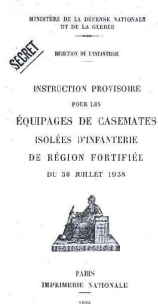
- 1915, un des lieux de combat en Alsace (Billet N° 11/2006)
- Les Sites V1 en Picardie (Billet N° 12/2006)
- L'APRES 1870, L'ARMEE DE LA REVANCHE DANS NOS FORTIFICATIONS, L'intendance militaire, la fortification de campagne (Billet N° 01/2007)
- Campagne 1914 – 1918 journal de marche du 69 éme BATAILLON DE CHASSEURS A PIED partie I (Billet N° 02/2007)
- L'APRES 1870, L'ARMEE DE LA REVANCHE DANS NOS FORTIFICATIONS, les voies de 50 et 60 (Billet N° 03/2007)
- Campagne 1914 – 1918 journal de marche du 69 éme BATAILLON DE CHASSEURS A PIED partie II (Billet N° 04/2007)
- L'APRES 1870, L'ARMEE DE LA REVANCHE DANS NOS FORTIFICATIONS, Fonctionnement du Service de Santé (Billet N° 05/2007)
- De la fortification à la notion de citoyen. L'école de la République (Billet N°05 A/2007)
- Campagne 1914 – 1918 journal de marche du 69 éme BATAILLON DE CHASSEURS A PIED partie III (Billet N° 06/2007)
- Instruction provisoire pour les équipages de casemates isolées d'infanterie de région fortifiée du 30 juillet 1938 (Billet N° 07/2007)
- Seclin 14-18 (Billet N° 07B/2007)
- L'esprit de sacrifice des Français, guerre 14/18 (Billet N° 08/2007)
- Le Grand Blockhaus Musée de la Poche de Saint-Nazaire (Billet N° 09/2007)
- Instruction provisoire pour les équipages de casemates isolées d'infanterie de région fortifiée du 30 juillet 1938 PARTIE II (Billet N° 10/2007)
- L'APRES 1870, L'ARMEE DE LA REVANCHE DANS NOS FORTIFICATIONS, mouvement de matériel (Billet N° 11/2007)
- Instruction provisoire pour les équipages de casemates isolées d'infanterie de région fortifiée du 30 juillet 1938 PARTIE III (Billet N° 12/2007)
- Chasse-trappe pointe de cavalerie première et deuxième guerre mondiale (Billet N°01/2008)
- Instruction provisoire pour les équipages de casemates isolées d'infanterie de région fortifiée du 30 juillet 1938 PARTIE IV (Billet N° 02/2008)
- Le 5,0 cm KWK dans tout ses états (Billet N° 03/2008)
- Instruction provisoire pour les équipages de casemates isolées d'infanterie de région fortifiée du 30 juillet 1938 PARTIE V (Billet N° 04/2008)
- L'affaire TCHECOSLOVAQUE ou l'illusion de la négociation avec une dictature (Billet N° 05/2008)

Avertissement :

LA TENEUR DE TOUT ARTICLE PUBLIE, EST SOUS L'ENTIERE RESPONSABILITE DE SON AUTEUR. COLLECTION J.M GRATIANNE, TOUT DROIT RESERVES POUR TOUS PAYS ©. EN CLAIR, REPRODUCTION, MEME PARTIELLE, PAR QUELQUE MOYEN OU PROCEDE QUE CE SOIT A DES FINS MERCANTILES EST INTERDIT.

**INSTRUCTION PROVISOIRE
Pour les EQUIPAGES DE CASEMATES
ISOLEES D'INFANTERIE
DE REGION FORTIFIEE DU 30 JUILLET 1938
PARTIE VI**

Lors de nos pérégrinations à PARIS, une personne rencontrée au magasin LE POILU nous a transmis gratuitement une copie d'un original du manuel « d'instruction pour les équipages de casemates isolées d'infanterie de région fortifiée du 30 juillet 1938 ». Que ces quelques lignes soient le témoignage de nos remerciements collectifs!



Voici donc ci-après le manuel retranscrit. Pour information les annotations du propriétaire d'origine sont mises en italiques et sont de couleur rouge.

MORTIER DE 50 SOUS CLOCHE DE GUETTEUR TYPE « A »



Tableau de tir pour mortier de 50 peint sur l'intérieur d'une des deux cloches type « A » à 3 créneaux de la Casemate de MORFONTAINE (noter aussi la tringle circulaire).

CHAPITRE PREMIER.

GENERALITES

ARTICLE PREMIER.

Composition de la pièce de mortier de 50.

142 Le service du mortier de 50 pour cloche de guetteur est assuré par :

- 1 un pointeur-tireur, chef de pièce ;
- 1 chargeur ;
- 1 artificier-pourvoyeur.

ARTICLE II.

Attributions du personnel.

143 Premier cas : Le chef de casemate est dans la cloche :

- il conduit le tir et le règle à l'aide du périscope ;
- le pointeur-tireur charge lui-même son arme.

144 Deuxième cas : Le chef de casemate n'est pas dans la cloche :

- le pointeur-tireur, aidé du chargeur, conduit lui-même le tir et le règle en observant par la fente de visée.

ARTICLE III

Désignation du personnel.

145 Les fonctions de pointeur-tireur sont remplies par le guetteur de cloche le plus qualifié pour régler le tir, celles d'artificier-pourvoyeur par un guetteur ayant reçu une instruction spéciale, celles de chargeur par le troisième guetteur.

CHAPITRE II

ECOLE DU SERVANT.

ARTICLE PREMIER

Fonction du tireur.

146 Mettre le mortier dans son support.

Engager à fond le canon dans son logement, l'engin couché sur le côté gauche.

Faire tourner le mortier d'un quart de tour de façon à amener le pontet vers le bas.

Imprimer au tube d'évacuation une rotation d'un quart de tour au moyen de la clé spéciale, de façon à amener l'échancrure de l'embase vers le bas.

147 Enlever le mortier de son support. Exécuter dans l'ordre inverse les opérations au numéro précédent.

148 Mettre le mortier en batterie. Saisir le mortier monté sur son support, d'une part à la poignée-pistolet, d'autre part entre le support et l'anneau de fixation du dispositif de pointage en direction.

Engager les tourillons dans leurs encadrements et fermer les susbandes.

Serrer complètement la vis de blocage du support.

149 Retirer le mortier du créneau.

Exécuter dans l'ordre inverse les opérations indiquées au numéro précédent.

150 Fixer le dispositif de pointage en direction.

Remplacer l'écrou inférieur droit du créneau de gauche par l'écrou à anneau du dispositif ((exceptionnellement dans les cloches de guetteur à trois créneaux, le dispositif est placé à droite du mortier, si le tir doit s'exécuter par le créneau de gauche).

Engager dans l'anneau le crochet de la béquille, le repère du tambour gradué face au tireur.

Fixer la chape de la béquille à son anneau de fixation placé sous le mortier.

151 Enlever le dispositif de pointage en direction.

Effectuer dans l'ordre inverse les opérations indiquées au numéro précédent.

152 Ouvrir la culasse.

Tourner le levier de droite à gauche avec la main droite, et le ramener en arrière.

153 Fermer la culasse.

Pousser la culasse en avant, sans brutalité, et rabattre complètement le levier à droite.

154 Mettre l'arme à la position « sûreté ».

Abaisser le bouton du levier de sûreté de façon à engager le téton dans son logement postérieur.

155 Mettre l'arme à la position « feu ».

Faire pivoter le levier de sûreté vers l'arrière de façon à engager le téton dans son logement antérieur.

156 Pointer en direction.

Agir sur le manchon de la béquille jusqu'à ce que l'objectif apparaisse en milieu de la fente (*mot ajouté*) et visée.

Faire effort simultanément sur la boîte de culasse vers le côté opposé à la béquille.

Relever les indications de la vis et du tambour.

157 Régler l'échappement des gaz.

Agir sur le volant de façon à ce que la division de la tige affleure la partie supérieure du moyeu du volant.

Tourner dans le sens « plus loin » pour amener la division du disque en face de son repère.



Mortier de 50 (archives militaires BRUXELLES).

158 Faire partir de coup (Note : Il faut sûrement lire ici le coup).

- par la poignée pistolet avec la main droite ;

- par la béquille de pointage avec la main gauche, la boîte culasse vers le bas et à droite (gauche dans le cas prévu au renvoi de la page 53. *Note : Comprendre ici parenthèse de l'article 150*).
- agir sur la détente.

159 Repérer.

Relever les indications portées, d'une part sur le filet de vis et sur le tambour de la béquille, d'autre part sur la tige et sur le disque du dispositif d'échappement des gaz.

160 Mettre le mortier en position d'attente.

Saisir l'arme comme il est dit au N° 148, la fixer à l'un des crochets supports de la tringle circulaire en plaçant la poignée pistolet contre la paroi de la cloche.

161 Retirer le mortier du crochet support.

Soulever l'arme pour dégager les tourillons de leur logements.

ARTICLE II.

Fonctions du chargeur.

162 Charger l'arme.

Saisir un projectile en avant des ailettes et le placer dans la boîte de culasse.

ARTICLE III.

Fonction de l'artificier-pourvoyeur.

163 Amorcer le projectile.

Visser la fusée après avoir :

- retiré le tampon « laiton feutre » de la gaine relai ;
- nettoyé son logement.

CHAPITRE III

ECOLE DE LA PIECE.

ARTICLE PREMIER

Mise en batterie.

164 Au commandement du chef de casemate :

Mortier en batterie dans tel créneau,

Le tireur ;

- retire du créneau l'épiscope ou le F.M. ;
- dégage le mortier de la tringle circulaire ;
- met le mortier en batterie et fixe le dispositif de pointage en direction ;
- dégrossit le pointage d'après les indications reçues du chef de casemate.

L'artificier ouvre les caisses à munitions et à artifices et s'apprête à amorcer les projectiles.

165 Les servants se placent :

- l'artificier au pied de la cloche ;

le chargeur :

- au pied de la cloche avec l'artificier si le chef de casemate se trouve dans la cloche ;

- debout à droite du mortier si le chef de casemate n'est pas dans la cloche.

ARTICLE II.

Mise en œuvre.

166 La conduite du tir et, par la suite, le réglage, incombent au pointeur-tireur si le chef de casemate ne peut les assurer lui-même.

167 Les commandements sont faits par le chef de casemate ; à défaut le pointeur-tireur opère de sa propre initiative.

Préparation du tir.

168 Au commandement :

Objectif.....tel point,

Le tireur pointe en direction (N°156) et annonce :

Vis tant.....tambour tant.

169 Au commandement :

Tige tant.....disque tant,

Le tireur règle l'échappement des gaz (N°157) et répète le commandement.

170 Aux commandements :

Tir d'essai (ou d'amélioration, ou d'efficacité),

Tant d'obus,

Le tireur ouvre la culasse, charge (en prélevant un projectile amorcé sur les douze contenus dans le panier placé en permanence dans la cloche), ferme la culasse et annonce :

Pièce prête.

L'artificier prépare le nombre d'obus commandé et les dispose dans le panier de montage.

Exécution du tir.

171 Au commandement :

Feu.

Le tireur opère comme il est dit N° 158 et annonce à haute voix le numéro d'ordre de chacun des projectiles.

172 Le tir est rectifié par le commandements :

Vis tant.....tambour tant.....

Tige tant.....disque tant.....

Interruption et reprise du tir.

173 Cessation du feu.

Au commandement :

Halte au feu,

Le tireur laisse la culasse ouverte et vérifie les éléments de tir.

174 Au commandement :

Continuez le feu,

Il charge l'arme et reprend le tir avec les mêmes éléments.

175 Au commandement :

Cessez le feu, en surveillance,

Le mortier reste pointé sur le dernier objectif avec les mêmes éléments de tir.

Le tireur ouvre la culasse.

Le chargeur et l'artificier-pourvoyeur complètent l'approvisionnement.

176 Au commandement :

Repérez,

Le tireur opère comme il est dit au N° 159 et annonce :

Repérage.

Vis tant.....tambour tant.....

Tige tant.....disque tant.....

177 Au commandement :

Cesser le feu, retirez le mortier,

Le tireur ouvre la culasse et opère comme il est dit au N° 160.

L'approvisionnement en munitions est également reconstitué.

Paragraphes 63/64/65 barrés



Image faite sur le Mur de l'Atlantique où l'on peut voir l'utilisation d'un mortier de 50 de la LIGE MAGINOT par l'armée allemande dans un encuvement de type TOBROUK adapté à cette arme de prise.

A suivre...

Photos, collection J.M. GRATIANNE